



## RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE AU 30E GRAND PRIX DU GOLF CLUB DE TOULOUSE

### Conditions de participation :

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la ffgolf ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir § 1.2.1-4 (3.Joueur).

### Limites d'index :

- Dames index inférieur ou égal à 15,4
- Messieurs index inférieur ou égal à 11,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 21 joueurs, soit 1h de départs (7h30-8h30)

### Forme de jeu :

Stroke play Brut / 18 trous / 1 série Mixte

Marques de départ : Messieurs : Marques blanches – Dames : Marques bleues

Départs dans l'ordre strict des index et par sexe, sans possibilité d'adaptation

### Droits de jeu et Inscription :

Droit de jeu joueurs extérieurs au Golf Club de Toulouse : 40€ (DJ + GF)

Droit de jeu joueurs membres du Golf Club de Toulouse : 5€

Inscriptions auprès de l'accueil du Golf Club de Toulouse ou directement par téléphone au 05.61.73.45.48

Date limite des inscriptions : vendredi 11 avril 2025 à 12h00.

### Résultats et sélection :

A l'issue des 18 trous de stroke play, les 6 meilleures cartes en stroke play brut mixte seront retenues. En situation d'une égalité parfaite, le joueur ayant procédé à son inscription en premier pour la phase de qualification sera retenu. Ces 6 joueurs intégreront le champ des 129 participants sélectionnés au Grand Prix de Toulouse 2025. Il n'y aura pas de remise des prix ou d'annonce de résultats. Les résultats seront affichés au Club House et publiés sur le site internet du Golf Club de Toulouse.